

Recyclage Habilitation électrique B1L B1VL B2L B2VL BCL RB1VLB2VL

Objectifs

- Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'ordre électrique sur un véhicule électrique.
- Organiser et/ou réaliser des travaux, des interventions ou des essais sur un véhicule électrique dans le respect de la norme NF C 18-550.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux.

Public Visé

Exécutant, encadrant réalisant des opérations d'ordre électrique sur véhicules électriques en tant qu'exécutant, chargé de travaux.

Pré Requis

Avoir suivi la formation initiale ou recyclage.

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'ordre électrique sur un véhicule électrique.
- Organiser et/ou réaliser des travaux, des interventions ou des essais sur un véhicule électrique dans le respect de la norme NF C 18-550.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation action, Heuristique, démonstrative, participative.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur en habilitation électrique sur véhicule hybrides et électriques.

Parcours pédagogique

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance ;
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX).
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes, etc.)
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont : une tension ≤ 60 Vcc ou ≤ 25 Vac ; une capacité ≤ 180 Ah.
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils).
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie.
- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
- Préciser le rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, travaux, chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique)
- Analyser le risque électrique
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre électrique et les limites par rapport aux travaux d'ordre non électrique et sous tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail hors tension avec ou sans voisinage
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif

Tarif : Nous contacter

V-10-05-2023

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM et évaluation pratique

Modalités d'Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter.



Durée

10.50 Heures

1.5 Jours

Effectif

De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr